

(1)

(N° 52.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1896.

Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1897 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. HEUSE.

I. — Le n° 16 du chapitre II, ainsi conçu : « Rivières et canaux fr. 1,260,000 » et le n° 38 du chapitre III, ainsi conçu : « Produits des droits d'écluses 7,000 francs » sont supprimés.

PAUL HEUSE,
FERD. FLECHET,
G. DEFNET,
A. SMEETS,
CH. MAGNETTE,
VAN DEN BROECK.

II. — Rédiger comme suit l'article 3 :

§ 1^{er}. Les droits d'accise sur les vins importés de l'étranger sont modifiés ainsi qu'il suit :

Vins	{	en bouteilles	60 francs l'hectolitre.
		importés autrement qu'en bouteilles	5 — —

(Le reste comme au projet du Gouvernement.)

PAUL HEUSE,
CH. MAGNETTE,
G. LORAND.

(1) Budget, n° 4.
Rapport, n° 43.